

ANNEXE AU REGISTRE D'ENQUÊTE

PLAN DE PRÉVENTION MULTI-RISQUES DE LA BASSE VALLÉE DE L'ORNE

Consultation administrative

Synthèse des avis

NB :

Conformément à l'article R.562-7 du code de l'environnement et à l'ordonnance n°2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire, ce plan a été officiellement soumis à l'avis des conseils municipaux des communes et des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale compétents pour l'élaboration des documents d'urbanismes, les organes délibérants des collectivités territoriales compétentes en matière de prévention, de protection et de sauvegarde ainsi que la chambre d'agriculture et le centre national de la propriété forestière. Ils ont été destinataires du projet par voie électronique et ont été invités à faire part de leur avis, avant le 24 août 2020. Au-delà de ce délai, l'avis est réputé favorable.

Toutefois, compte-tenu de la crise sanitaire et de la mise en place tardive de certaines instances, conseils et commissions, les avis qui ont été transmis après cette date et avant l'enquête publique au plus tard, ont tout de même été pris en compte.

L'ensemble des réponses reçues est annexé à ce bilan. Ces observations pourront être prises en compte, après examen, à l'issue de l'enquête publique et de la réception de l'avis de la commission d'enquête.

Destinataires	Date d'envoi du dossier	Date de réception de l'avis	Format de l'avis	Avis favorable ou non favorable	Synthèse des observations
Mairie d'Amfreville	22/06/20	05/08/20	Courrier faisant suite à un conseil municipal	Avis favorable	-
Mairie de Bénouville	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Mairie de Blainville-sur-orne	22/06/20	30/09/20	2 Extraits de la délibération du 14/09/2020	Avis favorable	Demande le reclassement des parcelles BO7 et 8 en parc de loisir et en zonage Orange
Mairie de Bretteville-sur-odon	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Mairie de Caen	22/06/20	24/08/20	Courrier au préfet	Avis favorable avec observations	D'une façon globale, il est reproché que la superposition des aléas dans le PPRM a engendré des prescriptions plus contraignantes que le PPRI de 2008, que celui-ci ne favorise pas la résilience et le retour à la normale des territoires et qu'il ne prend pas en compte les spécificités du territoire. Les observations portent sur : - les prescriptions plus contraignantes du PPRM par rapport au PPRI, en raison de la superposition des aléas, ne favorisant pas la résilience rapide de la ville, - des éléments de rédaction de la note de présentation et du règlement, - sur des incohérences et incompréhension graphiques, - sur des sujets plus particuliers (stade Hélistas, aire de gens du voyage). - s'interroge sur les modalités qui seront mis en œuvre pour que les acteurs s'approprient le PPR. - Demande que les collectivités soient associés dès le lancement à la révision du PPR.
Mairie de Colleville-Montgomery	22/06/20	31/07/20	Extrait de la délibération du 29/07/2020	Avis favorable	-
Mairie de Colombelles	22/06/20	31/07/20	Courrier au préfet du 20/07/2020	Avis non mentionné	
Mairie d'Eterville	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Mairie de Feuguerolles-Bully	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Mairie de Fleury-sur-Orne	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Mairie de Fontaine-etoupefour	22/06/20	09/07/20	Extrait de la délibération du 07/07/2020	Avis favorable	-
Mairie d'Hermanville-sur-mer	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Mairie d'Hérouville-Saint-Clair	22/06/20	15/07/20	Courrier au préfet du 15/07/2020	Avis non mentionné	- La localisation du parc ORNAVIK en zonage réglementaire rouge remet en cause le développement du site, - demande le classement du site en zonage réglementaire orange, - Classement de l'écurie du petit Dan et du parc Beauregard aventure en zone de loisirs ou équivalents
Mairie de Lion-sur-Mer	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Mairie de Louvigny	22/06/20	31/07/20	Avis par mail du 31/07/2020	Avis non mentionné	-
Mairie de May-sur-Orne	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Mairie de Merville-Franceville-Plage	22/06/20	23/07/20	Extrait de la délibération du 06/07/2020	Avis favorable	-
Mairie de Mondeville	22/06/20	11/08/20	Courrier au préfet	Avis favorable sous réserve	- Clarification des principes d'interdiction de reconstruction à l'identique et d'autorisation de réparation de bâtiments sinistrés en zone rouge et en zone bleue. - Demande à ce qu'un chapitre sur les dispositions applicables sur les bandes de précaution soit proposé dans le règlement pour préciser les aménagements et activités autorisés et plus spécifiquement les activités de maraîchage et l'aménagement de pistes cyclables.
Mairie de Ouistreham	22/06/20		Avis transmis par courriel du 13/08/2020 (avant délibération du conseil)	Avis très défavorable	Demande les modifications suivantes : - suppression de la bande précaution et de la zone rouge figurant sur les terrains situés à l'arrière du quai Charcot sur une largeur variant de 50 à 180 m, dans la mesure où elle résulte d'une erreur d'appréciation quant à la qualification du quai ; - la transformation des zones oranges en zones vertes et/ou bleues (B1) sur les terrains du stade Kieffer et la maison des jeunes de la pointe du Siège pour permettre leur évolution ; - la suppression de la zone route portée par erreur sur l'ancienne décharge du Maresquier.

Mairie de Ranville	22/06/20	13/08/20	Extrait de la délibération du 10/07/2020	Avis favorable	-
Mairie de Saint-André-sur-Orne	22/06/20	20/07/20	Extrait de la délibération du 10/07/2020	Avis favorable	-
Mairie de Sallenelles	22/06/20	20/08/20	Extrait de la délibération du 18/08/2020	Avis défavorable	- trop de maison sont impactées par le zonage (scénario à +60cm) à l'ouest de la commune
Mairie de Verson	22/06/20	27/07/20	Extrait de la délibération du 10/07/2020	Avis favorable avec observations	- le zonage réglementaire des bassins de la station d'épuration n'est pas cohérent avec la réalité
Communauté Urbain de Caen-la-mer	22/06/20	24/08/20	Courrier au préfet	Avis favorable sous réserve des suites à donner aux observations	Reprends les observations émises par les communes de Caen, Ouistreham, Verson et Mondeville.
Communauté de communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	-
Communauté de communes de Normandie Cabourg Pays d'Auge	22/06/20	13/08/20	Avis par courrier au DDTM	Avis favorable avec observations	<ul style="list-style-type: none"> - Principe d'inconstructibilité stricte en zone rouge empêche l'aménagement d'ensemble intégrant la prise en compte du risque. -Interprétation délicate de la vulnérabilité et risque juridique en conséquence. - Prescription unique de la « hauteur plancher » en zone bleue peu stimulante à la réflexion sur l'adaptation aux risques. - Pour faciliter la lecture, les prescriptions réglementaires devraient renvoyer au zonage du terrain et non aux cartes d'aléas. - Nécessité d'ajouter des indices sur les couleurs des cartes de zonage.
Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole	22/06/20			Avis favorable sous réserve des suites à donner	Reprends les principales observations formulées par la Communauté Urbaine de Caen-la-mer
SCOT Nord Pays d'Auge	22/06/20	11/09/20		Avis favorable sous réserve	
Chambre d'agriculture du Calvados	22/06/20	15/07/20	Courrier au préfet du 06/07/2020	Avis favorable sous réserve	Demande l'assouplissement des règles de construction sur plusieurs sites agricoles (Ranville, Herouville Saint Clair, Mondeville, Caen, Louvigny) et regrette le manque de transition dans les contraintes de construction dans certains secteurs entre la zone blanche et la zone rouge.
Conseil Départemental du Calvados	22/06/20	24/08/20	Courrier en date du 24 août	Exprime son avis à travers celui du SMLCI	
Conseil Régional de Normandie	22/06/20	17/08/20	Courrier au préfet du 11/08/2020 signé par le monsieur le président Hervé Morin	Avis favorable avec observations	<p>Demande le complément de la note de présentation par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fortes incertitudes actuelles sur les impacts du changement climatique sur l'érosion côtière ; - les modélisations des remontées de nappes réalisées dans le cadre de l'étude scientifique « Rivages Normands 2100 » ; - cumul des effets possibles entre les vitesses d'écoulement lors des crues, l'augmentation du niveau de la mer, niveau de la nappe, concomitance entre épisode de crue et marée à fort coefficient. - prise en compte de l'objectif 10 du SRADDET
Centre régional de la propriété foncière et forestière de Normandie	22/06/20			Avis favorable en absence de réponse	
Ports de Normandie	24/06/20	31/08/20	Courrier au préfet	Avis non mentionné	<ul style="list-style-type: none"> - Le classement de la rive Ouest découlant de la méthodologie appliquée pour déterminer les brèches et les ruptures théoriques de la digue – demande la prise en compte de la réalité fonctionnelle de la berge du canal, notamment pour la prise en compte de la version finale de l'étude des dangers de l'ouvrage transmis à la DREAL Normandie le 2 juillet 2020 en cours d'instruction. - Demande la prise en compte du fond de plan pour intégrer les travaux d'aménagement en cours du môle de Ouistreham. - Demande que le dépotage-empotage ainsi que les activités de premières transformations des produits agricoles ou de la pêche soient autorisés dans les activités portuaires
Syndicat Mixte de lutte contre les inondations	24/06/20	21/08/20	Courrier au préfet	Avis favorable sous réserve	<ul style="list-style-type: none"> - Le SMLI indique que la période estivale et congés et les répercussions du confinement n'ont pas permis à la CU Caen-la-mer de désigner de nouveaux représentants. - indique que la concomitance de la défaillance d'ouvrages hydraulique avec le scénario de référence est évènement d'occurrence plus que centennal. - que les hypothèses de modélisation pour les vannes du canal Victor Hugo dans la Presqu'île à Caen sont à ajouter. - Demande que les demandes de la commune de Ouistreham soient réétudiées.